

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

Membres en exercice :	11	Procurations :	00
Membres présents :	11	Votants :	11
Absents :	00		

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 14 09 2020

Vu l'article 13 de la loi du 09 décembre 1905,

Vu l'arrêt du conseil d'état en date du 13 décembre 1912

Considérant les circulaires du 08 janvier 1987 et du 29 juillet 2011

Considérant la circulaire du 16 juin 2020

Les membres du Conseil Municipal réunis, après délibération, décident,

D'accorder l'indemnité annuelle de gardiennage de l'Eglise à la paroisse pour la durée du mandat

Dit

Que l'indemnité sera fonction des montants maximum fixés par le Préfet

Que par cette décision est révoquée à tout moment

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020

L'adjoint au Maire pour le Maire empêché


Gilles DROCOURT



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

Membres en exercice : 11
Membres présents : 11
Absents : 00
Procurations : 00
Votants : 11

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 15 09 2020 – DBM 01/2020

Les membres réunis du Conseil Municipal, sur la proposition de Monsieur le Maire, décide d'opérer les modifications budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	011	615231	Voiries	+ 0.17 €
	023	023	Prélèvement pour investissements	+216.83 €
	66	66111	Intérêts des emprunt	+ 471.00
RECETTES	77	773	Annulation sur exercice antérieurs	+ 688.00€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES	16	1641	Capital des Emprunt	+ 581.00
RECETTES	16	1641	Capital des Emprunt	+ 364.00
	021	021	Prélèvement sur fonctionnement	+ 217.00

Dit que les crédits seront portés au budget primitif 2019

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020
L'adjoint au Maire pour le Maire empêché

Gilles DROCOURT



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

Membres en exercice :	11	Procurations :	00
Membres présents :	11	Votants :	11
Absents :	00		

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 16 09 2020 – Location – Bail rural

Vu le code rural et de la pêche maritime notamment ses articles 411-1 à 411-8

Considérant la cessation d'activité de Monsieur Christian GARNOTEL

Considérant la demande du repreneur Monsieur Patrice CHRETIEN représentant l'EARL Patrice CHRETIEN

Considérant qu'il n'y a pas d'autres demande pour cette reprise de location de terre agricole

Les membres réunis du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident :

D'octroyer à Monsieur Patrice CHRETIEN pour l'EARL Patrice CHRETIEN la location d'un bail agricole sis « le Budeaux » cadastrée ZL23.

De donner pouvoir au Maire pour négocier et fixer la durée, le tarif et les conditions de location dans le respect de la réglementation en vigueur.

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020
L'adjoint au Maire pour le Maire empêché

Gilles DROCOURT



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

Membres en exercice :	11	Procurations :	00
Membres présents :	11	Votants :	11
Absents :	00		

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 17 09 2020 – Travaux de Voirie - CUGR

Monsieur Gilles PAYEN, adjoint délégué aux travaux, rapporteur, expose les projets de travaux de la CUGR pour notre commune dans les années à venir

A savoir :

- Sécurisation et confection des trottoirs rue du fort, entre la rue du fort et de la renardière
- Réfection de la rue pasteur comprenant étude, de la place de la Maire à la rue de la Couverault.

Les membres réunis du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident :

D'accepter des projets de travaux de la CUGR qui comporte la réfection de voirie, la création ou réfection de trottoirs, l'enfouissement et la réfection de tous les réseaux notamment électrique et adduction d'eau.

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020
L'adjoint au Maire pour le Maire empêché

Gilles DROCOURT



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

Membres en exercice :	11	Procurations :	00
Membres présents :	11	Votants :	11
Absents :	00		

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 18 09 2020 – Poursuite sécurisation CD26

Monsieur JACOB, Maire et adjoint au Maire lors du précédent Mandat, rappelle aux conseillers présents les travaux de sécurisation de la traversée de village déjà effectués par la précédente équipe municipale.

Il rappelle que ces travaux étaient prévus en plusieurs tranche et qu'il conviendrait de les poursuivre

Monsieur Gilles PAYEN, adjoint délégué aux travaux, expose les projets possibles

Les membres réunis du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident :

De la poursuite des travaux de sécurisation du CD26

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020
L'adjoint au Maire pour le Maire empêché

Gilles DROCOURT



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

Membres en exercice :	11	Procurations :	00
Membres présents :	11	Votants :	11
Absents :	00		

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 19 09 2020 – Désignation du délégué à la CLECT

Monsieur JACOB, Maire fait lecture le la délibération du Conseil Communautaire du 20 juillet 2020 concernant la désignation d'un délégué pour la commune de Brimont auprès de la CLECT, Il expose le rôle de cette Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, Il rappelle que lors du précédent Mandat, Monsieur Gilles DROCOURT, actuellement adjoint au Maire, avait été désigné pour remplir cette fonction et que par conséquent il est informé des décisions antérieures.

Les membres réunis du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident :

De désigner les représentant de Brimont auprès de la CLECT Comme suit :

- Délégué Titulaire : Gilles DROCOURT
- Délégué suppléant : André JACOB

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020
L'adjoint au Maire pour le Maire empêché

Gilles DROCOURT



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

<u>Membres en exercice :</u>	11	<u>Procurations :</u>	00
<u>Membres présents :</u>	11	<u>Votants :</u>	11
<u>Absents :</u>	00		

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 20 09 2020 – Remboursement arrhes salle des fêtes -DBM 02/2020

Monsieur JACOB, Maire rappelle que les locations de salle des fêtes font l'objet d'un appel d'arrhes pour valider une réservation.

Suite à la crise sanitaire, certaines locations ont dû et doivent être annulées ou reportées.

Il est donc nécessaire de délibérer sur le remboursement des arrhes encaissés par la commune qui n'ont pas pu faire suite à une location ou un report de location du fait de la crise sanitaire.

Les membres réunis du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident :

De continuer à privilégier le report de location

En cas d'impossibilité de location en rapport avec la crise sanitaire, la totalité des arrhes versés seront remboursés

Pour se faire les crédits budgétaires suivant sont décidés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	67	673	Remboursement de titres sur exercice antérieurs	- 800.00
RECETTES	77	773	Annulation sur exercice antérieurs	+ 800.00

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020
L'adjoint au Maire pour le Maire empêché

Gilles DROCOURT



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

Membres en exercice :	11	Procurations :	00
Membres présents :	11	Votants :	11
Absents :	00		

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 21 09 2020 – Clôture du CCAS

Monsieur JACOB, Maire rappelle le rôle et le fonctionnement du CCAS dans une commune, Il rappelle également que la commune adhère à un service de banque alimentaire et au CLIC

Les membres réunis du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident :

De dissoudre et clôturer le CCAS et son budget au 31/12/2020

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020
L'adjoint au Maire pour le Maire empêché

Gilles DROCOURT



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Marne
Commune de Brimont

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'an Deux mil vingt, le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BRIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur André JACOB, Maire.

Membres en exercice :	11	Procurations :	00
Membres présents :	11	Votants :	11
Absents :	00		

Date de la convocation et de l'affichage : le 10 Septembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs, Frédéric BLONDIAUX, Mathieu DESPLANQUES, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Nadine GAYET, André JACOB, Florence JACOB, Ophélie LEGER, Antonia MONY, Gilles PAYEN.

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Frédéric BLONDIAUX

DELIBERATION N° 22 09 2020 – Commissions et délégations du Maire aux conseillers

Monsieur JACOB, Maire rappelle que la commune peut mettre en place des commissions de travail, dont le Président de droit est le Maire et dont elle fixe librement le domaine de compétence, les membres et les modalités de fonctionnement

Les membres réunis du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident :

URBANISME : Gilles DROCOURT, Clémentine FLORENSAN, Marc FLOMONT, Gilles PAYEN, Nadine GAYET, Mathieu DESPLANQUES

VOIRIES et BATIMENTS : Gilles PAYEN, Gilles DROCOURT, Marc FLOMONT, Frédéric BLONDIAUX
Mathieu DESPLANQUES

FETES et CEREMONIES : Nadine GAYET, Florence JACOB, Antonia MONY, Ophélie LEGER

CIMETIERE : Marc FLOMONT, Gilles DROCOURT, Nadine GAYET, Mathieu DESPLANQUES

ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT : Nadine GAYET, Florence JACOB, Clémentine FLORENSAN, Antonia MONY, Ophélie LEGER

INFORMATION : Frédéric BLONDIAUX, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN, Florence JACOB

APPELS D'OFFRES : Gilles PAYEN, Gilles DROCOURT, Clémentine FLORENSAN, Mathieu DESPLANQUES, Nadine GAYET.

BA112 : Gilles DROCOURT, Gilles PAYEN, Nadine GAYET, Marc FLOMONT, Clémentine FLORENSAN

Elus délégués :

MAPA : Clémentine FLORENSAN

DEFENSE : Mathieu DESPLANQUES

PREVENTION ROUTIERE : Mathieu DESPLANQUES

RECENSEMENT MILITAIRE : Marc FLOMONT

Commission listes électorales :

Délégué auprès de l'administration : Florence JACOB, Conseillère Municipale

Délégué auprès du TGI : Jackie PINIAU, Administré

CCID

Seules 12 personnes sont intéressées :

BAUGNET	Maxine	09.03.0936	26 Rue Pasteur	Brimont
BOYS	Francis	17.11.1951	3, Allée des merisiers	Brimont
PIERLOT	Jean-Jacques			Courcy
DESPLANQUES	Jean-Pierre	16.05.46	25, Rue Pasteur	Brimont
DESPLANQUES	Mathieu	18.04.84	25, Rue Pasteur	Brimont
FLORENSAN	Clémentine	11.07.1979	10bis, Rue Pasteur	Brimont
BOUDESOCQUE	Marjolaine	27.05.72	2, Allée des Merisiers	Brimont
SCHMIDT	Ghislaine	03.02.49	2, Rue des Acacias	Brimont
TRUCHON	Françoise			
HOTTE	Martine	11.05.57	8, Rue des Orfèvres	Brimont
BLONDIAUX	Frédéric	14.02.75	6, Rue St Rémy	Brimont
FLOMONT	Marc	05.03.57	2, Rue de la Libération	Brimont

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du 24 septembre 2020

Fait à BRIMONT, 24 septembre 2020
L'adjoint au Maire pour le Maire empêché


Gilles DROCOURT